

Procès-verbal de  
l'Assemblée Générale 2011

Saint Vigor d'Ymonville (76), le 31 mars 2012

Nombre d'adhérents 2011 : 246  
Nombres de présents votants : 21  
Nombre de pouvoirs : 91

L'an deux mille douze, le 31 mars à 10h00, l'assemblée générale ordinaire 2011 de l'ACRO, s'est réunie à Saint Vigor d'Ymonville (76), sous la vice-Présidence de **M. Pierre BARBEY** et la présidence de **M. David BOILLEY**.

Le vice-président constate que 21 personnes possédant le droit de vote sont présentes, additionnées des pouvoirs (5 maximum par personne), le nombre total de voix est de : 112.

L'assemblée est ainsi régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'ordre du jour est annoncé :

- Rapport financier 2011 et prévisionnel 2012
- Rapport moral
- présentation des activités 2011
- Bilan des mesures ACRO au Japon et en France
- Interrogations sur la sûreté des installations nucléaires du Nord Cotentin (*travaux de l'Inter-CLI de la Hague sur les Evaluations Complémentaires de Sûreté*).
- Questions diverses

**RAPPORT FINANCIER :**

Il est procédé à la distribution de documents comptables, lesquels sont présentés et commentés.

- bilan 2011 proposé (et comparaison avec 2010),
- compte de résultat 2011 proposé (et comparaison avec 2010),
- prévisionnel 2012 proposé,
- détails des résultats depuis 2005,
- détails sur la souscription Japon.

## Bilan **2011** proposé et voté lors de l'AG du 31 mars 2012 (+ exercice 2010 pour comparaison)

A C T I F					P A S S I F		
POSTE	EXERCICE 2011			2010 NET	POSTE	EXERCICE 2011	EXERCICE 2010
	BRUT	AMT/PROV	NET				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>					<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					<i>Fonds associatif</i>	13 914	13 914
<i>Licences logiciels</i>	637	637			<i>Réserves</i>	8 638	8 638
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					<i>Report à nouveau</i>	<b>32 789</b>	<b>27 323</b>
<i>Installations techniques, matériels</i>	86 371	80 091	6 280	3 977	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>6 048</b>	<b>5 466</b>
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	20 567	17 509	3 058	5 343	<i>Provisions réglementées</i>		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					<i>Provisions pour charges</i>		
<i>Autres participations</i>	298		298	298	<i>Subvention d'investissement</i>		
<i>Titres immobilisés</i>					<b>TOTAL (1)</b>	<b>61 389</b>	<b>55 341</b>
<i>Autres immobilisations financières</i>	1 862		1 862	1 862	<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>TOTAL (1)</b>	<b>109 735</b>	<b>98 237</b>	<b>11 498</b>	<b>11 480</b>	<i>Fonds dédiés</i>	39 020	8 000
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					<i>Provisions pour risques</i>		
STOCKS					<b>TOTAL (2)</b>	<b>39 020</b>	<b>8 000</b>
<i>Approvisionnements</i>					<b>DETTES</b>		
CREANCES					<i>Emprunts et dettes / établisst bancaire</i>		
<i>Clients et comptes rattachés</i>	16 573		16 573	44 551	<i>Emprunts particuliers</i>		
<i>Autres créances</i>	9 278		9 278	24 199	<i>Avances et acomptes reçus/ commandes</i>	7 310	13 614
DIVERS					<i>Dettes fournisseurs &amp; cptes rattachés</i>		
<i>V.M,P</i>					<i>Dettes fiscales et sociales</i>	45 101	44 234
<i>Disponibilités (caisse, banque, ccp)</i>	116 831		116 831	53 034	<i>Autres dettes</i>	4 211	13 356
<i>Charges constatées d'avance</i>	2 852		2 852	1 280	<i>Produits constatés d'avance</i>		
<b>TOTAL (2)</b>	<b>145 534</b>		<b>145 534</b>	<b>123 065</b>	<b>TOTAL (3)</b>	<b>56 623</b>	<b>71 204</b>
<b>TOTAL GENERAL (1 + 2)</b>	<b>255 269</b>	<b>98 237</b>	<b>157 032</b>	<b>134 545</b>	<b>TOTAL GENERAL (1+2+3)</b>	<b>157 032</b>	<b>134 545</b>

### Résultats de 2005 à 2011 / prévisions pour 2012

	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005
<b>DEPENSES</b>	342 300 €	284 379 €	258 791 €	242 306 €	224 455 €	315 917 €	255 524 €	290 038 €
<b>RECETTES</b>	342 300 €	290 427 €	264 258 €	263 361 €	225 452 €	319 602 €	258 242 €	310 531 €
<b>RESULTAT</b>	- €	6 048 €	5 467 €	21 055 €	997 €	3 685 €	2 718 €	20 492 €
<b>REPORTS</b>	38 839 €	32 791 €	27 324 €	6 269 €	5 272 €	1 587 €	- 1 132 €	- 21 624 €
<b>CUMUL</b>	38 839 €	38 839 €	32 791 €	27 324 €	6 269 €	5 272 €	1 587 €	- 1 132 €

**Exercice 2011**  
proposé et voté lors de l'AG du 31 mars 2012  
(+ exercice 2010 pour comparaison)

DEPENSES	2011	2010	RECETTES	2011	2010
<b>60 - Achats</b>	<b>19 035 €</b>	<b>19 667 €</b>	<b>70 - Ventes, prestations de services</b>	<b>106 324 €</b>	<b>109 224 €</b>
achats d'études et prestation	392 €	13 166 €	<b>produits des activités annexes</b>	<b>33 897 €</b>	<b>14 275 €</b>
achats non stockés (N <sub>2</sub> liquide)	3 628 €	3 407 €	<i>Abonnement / vente journaux</i>	<i>3 639 €</i>	<i>2 410 €</i>
Fournitures non stockables (eau, gaz...)	3 912 €	3 968 €	<i>autres (participations aux études, conférences...)</i>	<i>30 258 €</i>	<i>11 865 €</i>
fournitures d'entretien et petit équip.	8 492 €	7 024 €	<b>prestations de services</b>	<b>72 427 €</b>	<b>94 948 €</b>
fournitures administratives	2 610 €	3 719 €	<i>Etudes et surveillances</i>	<i>38 712 €</i>	<i>57 479 €</i>
			<i>Ventes d'analyses</i>	<i>16 852 €</i>	<i>22 733 €</i>
			<i>Dépistage du radon (arrêté du 22 juillet 2004)</i>	<i>16 863 €</i>	<i>14 736 €</i>
<b>61 - services extérieurs</b>	<b>17 838 €</b>	<b>29 702 €</b>	<b>74 - Subventions</b>	<b>149 393 €</b>	<b>132 742 €</b>
locations mobilières et immobilières	15 707 €	15 700 €	<b>Subventions de fonctionnement</b>	<b>6 042 €</b>	<b>3 317 €</b>
entretien et réparations	369 €	317 €	<i>Communes</i>	<i>3 542 €</i>	<i>2 317 €</i>
assurances	1 536 €	1 501 €	<i>Départements</i>	<i>2 500 €</i>	<i>1 000 €</i>
documentation	226 €	568 €	<b>Subventions d'actions spécifiques (France)</b>	<b>112 000 €</b>	<b>117 000 €</b>
			<i>Départements</i>	<i>9 000 €</i>	<i>9 000 €</i>
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	<b>30 517 €</b>	<b>27 029 €</b>	<i>Régions</i>	<i>23 000 €</i>	<i>23 000 €</i>
rémunérations intermédiaires et honoraires	7 958 €	7 935 €	<i>Ministère de l'Ecologie et du Dév. Durable</i>	<i>40 000 €</i>	<i>55 000 €</i>
publicité, publications	5 841 €	5 741 €	<i>Ministère Français des Affaires Etrangères</i>	<i>- €</i>	<i>- €</i>
déplacements, missions et receptions	12 933 €	10 132 €	<i>Autorité de Sécurité Nucléaire</i>	<i>40 000 €</i>	<i>30 000 €</i>
frais postaux et de télécom	3 493 €	2 897 €			
services bancaires	291 €	323 €	<b>Subventions d'actions spécifiques (Japon)</b>	<b>30 000 €</b>	<b>30 000 €</b>
divers	- €	- €	<i>Région Ile de France</i>	<i>30 000 €</i>	<i>- €</i>
<b>63 - Impôts et taxes</b>	<b>6 256 €</b>	<b>5 211 €</b>	<b>Organismes sociaux &amp; aides assimilées</b>	<b>1 351 €</b>	<b>12 425 €</b>
<b>64 - Charges de personnel</b>	<b>167 769 €</b>	<b>165 357 €</b>	<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	<b>26 249 €</b>	<b>8 232 €</b>
rémunérations du personnel	120 349 €	117 613 €	Cotisation générales annuelles	7 235 €	4 380 €
charges sociales	47 420 €	42 038 €	Dons et libéralités perçus	7 793 €	3 504 €
Autres	- €	5 706 €	Dons Japon	11 214 €	348 €
			Produits divers de gestion courante	7 €	- €
<b>65 - autres charges de gestion courante</b>	<b>5 €</b>	<b>3 €</b>	<b>76 - Produits financiers</b>	<b>460 €</b>	<b>356 €</b>
charges diverses de gestion courante	5 €	3 €			
			<b>77 - Produits exceptionnels</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>
<b>66 - Intérêts et charges assimilées</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	produits exceptionnels sur opération de gestion	- €	- €
			produits exceptionnels sur opération en capital	- €	- €
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>	<b>45 €</b>	<b>- €</b>	<b>78 - Reprises sur amortissements et prov.</b>	<b>8 000 €</b>	<b>8 000 €</b>
charges exceptionnelles	45 €	- €	reprises provisions fonds dédiés	8 000 €	8 000 €
<b>68 - dotations aux amortis. et prov.</b>	<b>42 915 €</b>	<b>11 821 €</b>	<b>79 - Transferts de charges, comptes d'ordre</b>	<b>- €</b>	<b>5 704 €</b>
dotations aux amortissements sur immo.	3 895 €	3 821 €	transferts de charges d'exploitation	- €	5 704 €
provisions pour fonds dédiés	- €	8 000 €			
provisions pour fonds dédiés (Japon)	39 020 €	- €			
<b>69 - Participation - impôts sur bénéfices</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>			
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>284 379 €</b>	<b>258 791 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>290 427 €</b>	<b>264 258 €</b>
<b>EXCEDENT</b>	<b>6 048 €</b>	<b>5 466 €</b>	<b>INSUFFISANCE</b>		
<b>86 - Emploi des contributions volontaires en nature</b>			<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>		
860 - Aides en nature	10 360 €	7 666 €	870 - Bénévolat	84 938 €	69 895 €
862 - Prestations			871 - Prestations en nature		
864 - Bénévoles	84 938 €	69 895 €	875 - Dons en nature	10 360 €	7 666 €
<b>TOTAL</b>	<b>385 725 €</b>	<b>341 819 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>385 725 €</b>	<b>341 819 €</b>

**Prévisionnel 2012**  
proposé et voté lors de l'AG du 31 mars 2012

DEPENSES	€	RECETTES	€
<b>60 - Achats</b>	<b>92 220 €</b>	<b>70 - Ventes produits finis, prestations de services</b>	<b>157 780 €</b>
achats d'études, analyses et prestations	5 100 €	<b>produits des activités annexes</b>	<b>16 400 €</b>
achats non stockés de matières & fourniture ( <b>N<sub>2</sub> liquide</b> )	4 000 €	<i>Abonnement / vente journaux</i>	<i>2 650 €</i>
Fournitures non stockables (eau, énergie, gaz)	4 100 €	<i>autres (participations aux études, conférences ...)</i>	<i>13 750 €</i>
fournitures d'entretien et petit équip.	7 000 €	<b>prestations de services</b>	<b>141 380 €</b>
fournitures administratives	3 000 €	<i>Etudes et surveillances</i>	<i>110 680 €</i>
autres dépenses (Japon)	69 020 €	<i>Ventes d'analyses</i>	<i>14 200 €</i>
		<i>Dépistage du radon (arrêté du 22 juillet 2004)</i>	<i>16 500 €</i>
<b>61 - services extérieurs</b>	<b>18 430 €</b>	<b>74 - Subventions</b>	<b>132 400 €</b>
locations mobilières et immobilières	16 000 €	<b>Subventions de fonctionnement</b>	<b>5 400 €</b>
entretien et réparations	380 €	<i>Communes</i>	<i>2 800 €</i>
assurances	1 600 €	<i>Départements</i>	<i>2 600 €</i>
documentation	450 €	<b>Subventions d'actions spécifiques (France)</b>	<b>97 000 €</b>
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	<b>30 050 €</b>	Collectivités territoriales	<i>32 000 €</i>
rémunérations intermédiaires et honoraires	8 200 €	<i>Départements</i>	<i>9 000 €</i>
publicité, publications	5 100 €	<i>Régions</i>	<i>23 000 €</i>
déplacements, missions et réception	12 700 €	Etat	<i>35 000 €</i>
frais postaux et de télécom	3 700 €	<i>Ministère de l'Ecologie et du Dév. Durable</i>	<i>35 000 €</i>
services bancaires	350 €	<i>Ministère Français des Affaires Etrangères</i>	<i>- €</i>
divers	- €	Autres	<i>30 000 €</i>
<b>63 - Impôts et taxes</b>	<b>13 900 €</b>	<i>Autorité de Sécurité Nucléaire</i>	<i>30 000 €</i>
<b>64 - Charges de personnel</b>	<b>179 095 €</b>	<b>Subventions d'actions spécifiques (Japon)</b>	<b>30 000 €</b>
rémunérations du personnel	127 918 €	<i>Région Ile de France</i>	<i>30 000 €</i>
charges sociales	51 177 €	<b>Organismes sociaux &amp; aides assimilées</b>	<b>- €</b>
Autres	- €		
<b>65 - autres charges de gestion courante</b>	<b>5 €</b>	<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	<b>13 000 €</b>
		Cotisations générales annuelles	6 000 €
<b>66 - Intérêts et charges assimilées</b>	<b>1 800 €</b>	Dons et libéralités perçus	7 000 €
Agios, intérêts bancaires, opérations financières	1 800 €	Produits divers gestion courante	- €
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>	<b>- €</b>	<b>76 - Produits financiers</b>	<b>100 €</b>
charges exceptionnelles	- €		
<b>68 - dotations aux amortissements et provisions</b>	<b>6 800 €</b>	<b>77 - Produits exceptionnels</b>	<b>- €</b>
dotations aux amortissements sur immobilisations	6 800 €	produits exceptionnels sur opération de gestion	- €
provisions pour fonds dédiés	- €	produits exceptionnels sur opération en capital	- €
<b>69 - Participation - impôts sur les bénéfices</b>	<b>- €</b>	<b>78 - Reprises sur amortissements et provisions</b>	<b>39 020 €</b>
		reprises provisions fonds dédiés	39 020 €
		<b>79 - Transferts de charges &amp; comptes d'ordre</b>	<b>- €</b>
		transferts de charges d'exploitation	- €
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>342 300 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>342 300 €</b>
<b>EXCEDENT</b>	<b>- €</b>	<b>INSUFFISANCE</b>	<b>- €</b>
<b>86 - Emploi des contributions volontaires en nature</b>		<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	
860 - Aides en nature	10 000 €	870 - Bénévolat	85 000 €
862 - Prestations		871 - Prestations en nature	
864 - Bénévoles	85 000 €	875 - Dons en nature	10 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>437 300 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>437 300 €</b>

Le rapport financier est lu par le trésorier de l'ACRO, Claude Ruel :

« Durant cette année 2011, nous avons continué de suivre au quotidien nos comptes financiers avec sérieux et précision, grâce notamment au travail de Karine. Cette rigueur a été d'autant plus nécessaire que la perspective de nouvelles études n'est devenue un peu plus visible qu'à la fin du premier semestre. Autant dire que nous n'avons pas pavoisé durant ces 6 mois surtout que l'accident de Fukushima avait dans l'instant plombé la compréhension française de la situation territoriale nucléaire et du travail à mener alors qu'une urgence extrême occupait les esprits partout y compris à l'ACRO.

J'avais rappelé lors de la dernière AG (nous étions alors déjà à la mi-mars, quelques jours après le déclenchement de la catastrophe de Fukushima) que la visibilité financière de l'association pour 2011 présentait des incertitudes et surtout des risques pour notre trésorerie à court terme.

Les versements liés aux conventions avec l'ASN et le MEDDAT au milieu de l'été ont bien détendu notre situation de trésorerie.

Comme vous pouvez le constater nous n'avons pas de frais financiers pour l'année, ce qui montre à l'évidence notre bonne tenue de nos finances.

Dans ce contexte et alors que toute l'équipe du labo a travaillé quasiment bénévolement dans l'intérêt la population japonaise pendant plus de 2 mois, notre exercice comptable 2011 affiche au final un excédent de 6 048 €. Ce résultat est rassurant dans la mesure où il montre que notre organisation associative est capable de faire face positivement aux imprévus extrêmes.

En ce qui concerne nos dépenses, les frais de fonctionnement en représentent 30% soient environ 70 000 €; un montant que nous ne pouvons plus compresser. Les frais de personnel sont d'environ 70%. Les salaires ont été cette année encore réévalués et des primes versées, comme les années précédentes.

Pour rappel, les aides à l'emploi ont été très faibles comme prévu (1 351 €), alors qu'en 2010, elles s'élevaient encore à 12 425 €.

A noter aussi que pour 2011, nous n'avons eu que peu de dépenses de sous-traitance générale.

Dans le registre de nos recettes 2011, il y a des écarts significatifs avec notre budget prévisionnel. Et l'accident de Fukushima y est pour beaucoup. Ainsi, les cotisations ont augmenté de 65% et les abonnements de 50% soient un gain de 3 000 € environ. Les dons pour l'ACRO ont eux aussi plus que doublé.

Globalement le montant de nos études et prestations de services a continué de progresser et de participer significativement à nos recettes.

Concernant nos finances relatives au Japon, nos démarches de recettes pour l'achat de matériel de mesure destiné au Japon ont bien abouti, avec une subvention de la Région Ile de France de 60 000 €. La première moitié de cette somme a été versée en 2011 et nous l'avons inscrite sur la ligne fonds dédiés. La région IDF ne pouvant attribuer cette subvention que dans un registre d'investissement ou de fonctionnement il était naturel de demander cette subvention dans l'investissement. Néanmoins l'achat du matériel de mesure est destiné uniquement à un laboratoire au Japon que nous aidons à équiper, à structurer et former. Cette subvention n'est donc pas destinée à améliorer les capacités de travail de notre labo à Hérouville. Ne faisant donc aussi aucun objet d'amortissement, nous avons dirigé cette subvention dans les fonds dédiés.

Notre appel aux dons pour le Japon a également permis de recueillir 11 000 € auprès de nombreux particuliers.

Nous avons aussi recherché des fonds pour augmenter les capacités de mesure de notre labo à Hérouville. Cette chaîne de spectrométrie représente un coût d'environ 60 000 € hors taxes et nous envisageons de la mettre en service dès cette année 2012.

La subvention d'investissement de 12 125 € accordée récemment en 2012 par le Conseil général du Calvados ne peut que nous réjouir.

Cet investissement de matériel se fera grâce à cette subvention du CG 14 ci-dessus, mais aussi grâce à celle obtenue auprès de la Région Basse-Normandie (30 000 €). Pour compléter notre possibilité d'achat (TTC) nous envisageons de faire un emprunt de 30 000 € auprès de notre banque le Crédit Coopératif, sur 5 ans à un taux de 3,15%, ce qui représente des mensualités de 550 € environ.

Pour l'année 2012, plusieurs études sont déjà signées pour un montant significatif dépassant largement les 100 000 €. La charge de travail aujourd'hui est telle qu'il faudra prochainement réfléchir à une embauche, d'autant que nous aurons une chaîne de spectrogammamétrie en plus pour nos mesures.

Je sou mets au vote l'achat d'une spectrométrie pour le labo d'Hérouville et l'accord pour l'emprunt bancaire permettant de compléter le financement de cet achat.

Je sou mets enfin à votre vote l'affectation de notre excédent 2011 d'un montant de 6 048 € dans le report à nouveau. »

La parole est ensuite donnée à M. Bex, commissaire aux comptes. Ce dernier certifie que les comptes annuels, qui font ressortir un excédent de 6 048 euros, sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé.

- **PREMIERE RESOLUTION :**

Suite à la présentation du rapport financier, à l'intervention de M. Bex, commissaire aux comptes, et après avoir répondu aux demandes de précisions émanant des adhérents présents, l'assemblée générale approuve à l'unanimité, les documents comptables tels qu'ils lui ont été présentés.

- **DEUXIEME RESOLUTION :**

L'assemblée générale vote à l'unanimité l'acquisition d'une spectrométrie gamma pour le laboratoire d'Hérouville Saint Clair et donne son accord pour l'obtention d'un emprunt afin de compléter le financement de ce matériel.

- **TROISIEME RESOLUTION :**

L'assemblée générale décide à l'unanimité de reporter l'excédent de 6 048 euros sur l'exercice 2012.

## **RAPPORT MORAL ET RAPPORT D'ACTIVITES 2011**

"L'Assemblée Générale de l'an dernier, qui a eu lieu une semaine après le déclenchement de la catastrophe de Fukushima, avait décidé que la priorité pour l'année serait de venir en aide aux victimes.

Nous avons rempli cette mission au mieux, compte-tenu de nos forces. Et nous n'avons pas chaumé !

Comme vous le verrez lors de la présentation du rapport d'activité, nous avons fait plus de 300 analyses, gratuites pour la plupart, d'échantillons en provenance du Japon. Comme ici, nous sommes partis du questionnement des populations et des associations locales. Ce qui explique la grande variété des échantillons. Nous avons été ainsi parmi les premiers à publier des résultats d'analyse des sols à Iitate, quand les autorités hésitaient encore à évacuer ce village, les premiers à publier des résultats sur des analyses d'urine et de poussières d'aspirateur.

Nous avons aussi aidé à la mise en place de plusieurs stations de mesure de la radioactivité au Japon. Il y en a plus d'une centaine maintenant. Notre projet de laboratoire au Japon avance : nous avons récolté suffisamment de fonds pour financer un premier détecteur plus performant, mais aussi plus complexe d'utilisation, que ceux généralement utilisés par les autres associations. Il ne s'agit pas de se mettre en avant, mais de faire bénéficier ces associations de nos 25 ans d'expérience en mettant en place un laboratoire qui pourra lever les doutes éventuels sur certains échantillons, organiser des essais inter-labos et analyser des urines sur place.

En plus, nous avons tenus nos engagements en France : nous avons effectué les études commandées, fait une expertise supplémentaire sur un train de déchets et fait tous les prélèvements de notre observatoire citoyen. La mesure a, quant à elle, pris du retard. Nous avons aussi mis en place une surveillance du territoire à l'arrivée du « nuage » radioactif de Fukushima.

La catastrophe de Fukushima a aussi bouleversé le paysage nucléaire hexagonal et nous avons été très sollicités. Nous n'avons pas relâché pour autant la vigilance. Les trois CLI du Nord-Cotentin ont mis en place un groupe de travail qui avait pour mission de rassurer les riverains. L'acharnement des associations et le travail de synthèse d'André, qui a tout coordonné et mis par écrit, a fait bouger les lignes : toutes nos questions ont été prises en compte. Il vous le racontera. Reste à savoir si l'industrie nucléaire acceptera de financer les travaux complémentaires ou d'arrêter.

Le résultat de cette année pour l'association, est la démonstration que les outils de surveillance de l'environnement, que nous avons tous mis en place au cours des ans, se sont révélés pertinents en cas de crise majeure. L'ACRO y a gagné en crédibilité et a obtenu une reconnaissance internationale.

Quel avenir pour notre association ? Notre carnet de commande est plein pour cette année : nous avons été sélectionnés pour plusieurs études à la suite d'appels d'offre. Nous sommes sur le point d'acheter une deuxième chaîne de spectrométrie gamma – la plus performante du marché - qui va nous permettre de plus que doubler le nombre d'analyses que nous pourrons effectuer. Espérons que nous pourrons rattraper notre retard dans les analyses des échantillons de l'observatoire citoyen.

Nous sommes tous d'accord qu'il nous faut repenser notre politique de communication et en particulier, notre site Internet dont la fréquentation a explosé. Cela fait longtemps que l'on en parle, on ne peut plus tergiverser.

Au-delà des outils, c'est aussi notre stratégie et notre positionnement qu'il nous faut définir. La crise en cours au Japon et notre réponse a donné une dimension internationale à notre petite association. Quelle suite à donner ? Considérons-nous cela comme une parenthèse et revenons nous sur nos fondamentaux, plus forts de cette expérience ? Tentons-nous de profiter de cette audience pour maintenir une activité internationale, tout en préservant nos racines locales ? Est possible ? Est-ce souhaitable ?

De manière plus terre à terre, quand cela se bouscule devant le détecteur, nous avons mis la priorité sur les échantillons en provenance du Japon, étant donnée l'urgence de la situation. Pouvons-nous continuer jusqu'à l'ouverture d'un laboratoire similaire au nôtre au Japon ?

Telles sont les questions que j'aimerais que nous débattions ensemble à la fin de cette AG. Si vous avez d'autres points à mettre à l'ordre du jour, ils sont les bienvenus. Nous allons aussi procéder au renouvellement du CA. Merci à celles et ceux qui se sont portés candidats. Il n'est pas trop tard, nous avons besoin de toutes les bonnes volontés."

Afin de compléter ce rapport moral, les principales actions menées par l'association au cours de l'année 2011 sont présentées :

- **Suivi des conséquences de Fukushima** (au Japon, en France, en Corée),
- **L'Observatoire Citoyen** de la Radioactivité dans l'Environnement,
- **Expertises et Etudes** (Bilan des connaissances sur l'état radiologique de la centrale de Brennilis, (à la demande de la CLI), REX Fukushima /Sûreté des installations nucléaires du Nord Cotentin (GT inter-CLI de la Manche), Contrôle radiologique à Valognes d'un convoi de déchets nucléaires (inspection ASN), Etude complémentaire autour de la centrale du Blayais (à la demande de la CLIN),
- Participation aux **commissions et groupes de travail**,
- **Information/ rencontres** (25 ans de l'ACRO : journée dans le Cotentin et portes ouvertes à Caen, Réunions publiques, Ciné débats, Animations et tenues de Stand, Accueil d'une délégation Biélorusse).

Des présentations plus détaillées du bilan des mesures ACRO au Japon et en France suivies d'une autre concernant les interrogations sur la sûreté des installations nucléaires du Nord Cotentin (*travaux de l'Inter-CLI de la Hague sur les ECS*) ont ensuite été réalisées.

#### - **QUATRIEME RESOLUTION :**

Le rapport moral ainsi que le rapport d'activités ont été adoptés à l'unanimité.

### **ORIENTATIONS /PERSPECTIVES et QUESTIONS DIVERSES:**

L'année 2011 fut surtout consacrée à aider le Japon. La création d'un laboratoire performant sur place est en cours : l'ACRO pourra acheter une chaîne de spectrométrie gamma cette année grâce à une subvention de l'Ile de France et aux dons de particuliers lors de la souscription. L'ACRO reviendra à une activité dite "normale" et n'aura plus à prendre en charge les analyses gratuites en provenance du Japon puisque c'est ce laboratoire qui s'en chargera. L'observatoire citoyen en France va ainsi reprendre sa place prépondérante.

L'ACRO va également investir pour son propre compte, dans un matériel similaire, afin d'accroître sa compétitivité. Le Conseil Régional de Basse Normandie et le Conseil Général du Calvados ont déjà voté des aides, comme précisé dans le rapport financier.

Le débat tourne ensuite autour de deux sujets :

- l'ACRO doit-elle diversifier son activité en se tournant vers les analyses chimiques ? Se diriger vers d'autres polluants s'avérerait sans doute coûteux et demanderait de nouvelles compétences. Analyser en même temps la radioactivité et certains paramètres chimiques représenterait un intérêt certain pour le citoyen mais, pour le moment, ce n'est pas une priorité pour l'ACRO qui souhaite toujours se centrer sur la radioactivité, son cœur de métier. Par contre, il est davantage envisagé d'accroître les capacités d'analyses du laboratoire dans son domaine actuel de compétence. Ceci devra se faire en achetant une nouvelle chaîne de spectrométrie gamma, et en gardant

à l'ordre du jour le vieux rêve de se donner les moyens de détecter le carbone-14, pour lequel le laboratoire ne possède pas actuellement le matériel de mesure approprié.

- Reste la question de l'internationalisation de l'association. Le site internet a besoin d'un nouveau souffle, la mise en page ainsi que l'arborescence doivent être revus. En ce qui concerne l'international, si l'ACRO est en mesure d'embaucher un nouveau salarié, il faudra que cette personne maîtrise au minimum la langue anglaise.

**- CINQUIEME RESOLUTION :**

Suite aux divers échanges, il est proposé de retenir comme priorités :

- d'investir dans une nouvelle chaîne de spectrométrie gamma,
- de conserver et d'étendre le rayonnement international,
- de ne pas se diversifier pour le moment mais plutôt d'envisager un développement qui concernerait toujours la radioactivité (la mesure de radioéléments que notre laboratoire pour le moment n'est pas en mesure d'analyser).

Les débats étant clos, l'assemblée générale approuve ces orientations à l'unanimité moins une abstention.

**ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Pour clore cette assemblée générale, il est procédé à l'élection des membres du Conseil d'Administration.

**- SIXIEME RESOLUTION :**

Membres réélus à l'unanimité :

- |                         |                    |
|-------------------------|--------------------|
| - BARBEY Pierre         | - LAGRANGE Michel  |
| - BERTHELOT Jean-Pierre | - LEROY Annie      |
| - BLONDEL Yves          | - PARIS Pierre     |
| - BOILLEY David         | - RUEL Claude      |
| - CORBLET-AZNAR Sibylle | - THIEBOT Caroline |
| - CORNAC Stéphane       | - VASTEL Guy       |
| - GRUNBERG Serge        |                    |

Membres élus à l'unanimité :

- |                 |                  |
|-----------------|------------------|
| - PAJEOT Michel | - BOUTE Emmanuel |
|-----------------|------------------|

Membres sortants :

- BROGGI Patrick

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, le Président clôt la séance.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le secrétaire et le président.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits

**Le secrétaire**

**Le Président**